

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 1er septembre 2026

Présents : Olivier CAVALLIN, Loïs MATIVET, Carole FAIVRE, Thierry ROCHE, Florian CASEAUX, Damien SARTORIS, Félicien JOUHAM, Nathan FERREUX, Corinne FUMEY, Carole BOISSARD, Anne-Sophie CHASSARD, Florence MARSAUD, Marlène BOUVERET.

Absent excusé : Raphaël COTE.

Secrétaire de séance : Marlène BOUVERET

Le quorum est atteint

Le compte rendu du conseil municipal du 10/06/2026 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1/ Vente M. BONIN

Suite à la décision de l'ancien conseil de vendre morceau de terrain jouxtant la propriété de M. BONIN, le Notaire en charge demande la une délibération avec la surface exacte vendue soit : 307 m2, Zi 205 à 11€/m2. Délibération à prendre. Adopté à l'unanimité.

2/ Délégations du Maire

La Préfecture n'a pas validé la délibération sur les délégations de M. le Maire pour la seconde fois. En cause, 2 petites erreurs. La délibération a été modifiée et retournée en Préfecture. Adopté à l'unanimité.

3/ Autorisations Spéciales d'Absences

La parole est donnée à Marlène, en charge du personnel communal, afin de préciser qu'il s'agit de « périodes » non décomptées des congés ou des heures supplémentaires des agents, en rapport avec les différents événements familiaux de l'année (mariage, décès, pour garder ou soigner un enfant malade, pour passer un concours...). Le cadre est légal et la commune doit se servir de ce qui existe pour établir son tableau récapitulatif à valider par délibération après passage au Comité Social Territorial du CDG du Jura. Dossier en cours. Adopté à l'unanimité.

4/ Appel d'offre Vente de bois communal

M. le Maire demande à Florian de quitter la salle de Conseil puisque le dossier le concerne.

3 offres ont été faites pour ce lot de bois à couper suite à la demande de l'ONF pour sécuriser les chemins aux alentours du village (bois secs et dangereux). Le GAEC du Tambeau a proposé l'offre la meix disante par rapport aux 2 autres candidats soit 9.50€ du stère et a obtenu le marché pour couper 184 stères, soit 1 748€ (hors affouage). Adopté à l'unanimité.

5/ Repas des Aînés

La date est fixée au dimanche 29 novembre 2026 midi à la Salle des Fêtes de Crotenay pour les habitants de plus de 70 ans. 2 devis vont être demandés par Marlène au Cliché. Adopté à l'unanimité.

6/ Journal de Crotenay 2026

La Commission Communication doit être réunie rapidement par Marlène afin de solliciter les habitants, associations... pour l'élaboration et la transmission d'articles à intégrer dans le Journal le plus rapidement possible. Adopté à l'unanimité.

Questions diverses

1°) Le samedi 5 septembre se déroulera le nettoyage des lignes par les affouagistes et chasseurs du village le matin. S'en suivra un « casse-croûte » offert par la commune à la cabane de Chasse.

2°) M. le Maire distribue à l'assemblée une note de synthèse qu'il a réalisée concernant les devis proposés pour l'élaboration du nouveau lotissement. M. le Maire demande la création de la Commission « Lotissement » dans laquelle l'ensemble du Conseil appartiendra.

3°) L'entreprise Mativet a procédé à la pose d'un bandeau Led aux couleurs de la République sur la façade de la Mairie. Approbation de l'ensemble du Conseil.

4°) La chaudière du restaurant Le Cliché a été changée. A voir pour l'isolation sous les combles prochainement.

5°) La Communauté de Communes prévoit une prime EDF/GDF à toutes les communes adhérentes qui investiront dans un système de rafraîchissement des salles de classes et/ou bureaux par le biais de « ventilateurs brasseurs d'air » lors des fortes chaleurs. Notre commune a commandé 12 appareils d'une valeur de 400€ (10 pris en charge par EDF et 2 par la Com com) à charge de la commune de les installer. La commande devait être facturée avant le 30 septembre 2026 pour l'octroi de la prime EDF. Mise en place courant Octobre 2026.

6°) Thierry exprime son mécontentement quant aux restrictions imposées par la Préfecture pour l'utilisation d'eau interdite pour l'arrosage, le lavage des véhicules... non respectées par certains villageois.

7°) Félicien soulève le problème de connexion de la fibre au sein de son quartier. En effet, la connexion est inexistante depuis début Juillet et cela devient contraignant. M. le Maire a contacté les services et le dossier est toujours « en cours ». Une relance va être faite.

8°) Carole B. demande où en est le dossier de la Ville de Champagnole concernant la réfection du Centre Aéré puis sur la situation des familles utilisant le service d'animation de Champa'Loisirs durant les vacances. M. le Maire s'occupe du dossier et fait savoir qu'une réunion des maires aura lieu cet automne.

9°) Intervention de Mme Reverchon sur le travail exemplaire de Gwendeline vis-à-vis de la mise à jour du site Internet et de « panneau pocket », outil numérique de communication.

Mme Reverchon demande s'il serait possible de procéder à la réfection du monument aux morts. A voir.

La séance est levée à 21h27.

Le Maire

Olivier CAVALIER



La Secrétaire

Marlène BOUVERET